

ZOOM 62

L'Association des paralysés de France en

PAS-DE-CALAIS



2ème trimestre 2015 n°105

Sommaire

- P.2 : 1er semestre 2015, retour en images
- P.3 : 23-05-2015 : Assemblée, Nord et Pas de Calais rassemblés
- P.4 : 11, 12, 13 mai : Les Rencontres Nationales Handidanse
- P.4 : Grand Corps Malade, le parrain attentionné de la MAS de Oignies
- P.5 : La loi Santé, qu'en est-il de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap ?
- P.5 : Participez au Baromètre de la Compensation de l'APF
- P.6 : Appel à participation sur l'autonomie
- P.6 : Handidon : 1er septembre-1er décembre
- P.6 : 11, 12, 13 septembre : Rencontres Nationales Jeunes
- P.7 : Carnet de famille, agenda, groupes SEP

Edito

Avant une période de repos bien méritée pour vous tous, petite rétrospective des moments forts de notre vie associative dans le département durant ce premier semestre

L'Assemblée des adhérents des deux départements à Ohain Le motartois à Béthune avec notre partenaire Palettes artois, grand soutien pour notre action « Bouchons »
La poursuite des activités des clubs (Arras, Béthune, St Omer) et pour certains, des découvertes et des balades
La semaine nationale et la fête du sourire avec l'implication efficace d'un certain nombre d'entre vous
Le repas organisé par l'équipe de choc de Berck sur mer et avec d'autres associations
Les différentes représentations dans de nombreuses instances par les élus du conseil APF du département mais aussi par des adhérents mandatés
L'implication d'adhérents pour une meilleure accessibilité et l'inauguration d'un sentier tous publics à Beaurainville
Les élections de notre conseil APF du département

Et bien d'autres choses mais la liste serait trop longue.

Ces mois de vacances nous permettront de recharger les accus car dès Septembre nous serons de nouveau en ordre de bataille pour

La campagne Handidon
La poursuite des activités des clubs dont une sortie à Versailles pour le Groupe d'Arras
La reprise des échanges dans nos groupes SEP
La mise en place du nouveau Conseil APF du département (CAPFD)
Les journées Nationales de la Jeunesse à Dijon
...

Bonne lecture et Bonnes vacances à vous tous.

Bénédicte Leclercq

**DELEGATION APF
DU PAS-DE-CALAIS**
38 rue Jeanne d'Arc
62000 ARRAS
03.21.57.19.68
03.21.65.99.84
Mail : dd.62@apf.asso.fr
<http://dd62.blogs.apf.asso.fr>
www.apf.asso.fr

**Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h à 16h.
Fermé le mercredi.**

1er SEMESTRE 2015 : RETOUR EN IMAGES

■ Fête du Sourire



■ Hénin-Beaumont, Journée contre les discriminations



■ Sortie du groupe d'Arras à la vannerie d'Hesdin



■ Sortie du groupe d'Arras à la vannerie d'Hesdin



■ 23-05-2015 : Assemblée, Nord et Pas de Calais rassemblés

L'assemblée du 23 mai a permis le rassemblement des deux départements.

Les élus du Nord et du Pas de Calais ont fait un tour d'horizon de leurs différentes représentations afin de montrer comment il est possible de s'investir à l'APF et de susciter les vocations des adhérents à travers trois thématiques :

- L'implication associative
- L'accessibilité
- L'accès aux soins

Il y a eu un appel à rejoindre les deux délégations afin de s'investir dans différents domaines. D'ailleurs, vous aussi, la délégation vous attend !

L'après-midi a été tournée vers la pratique artistique en valorisant l'implication d'adhérents et d'usagers dans des projets aussi variés qu'une pièce de théâtre "Voyage vers le futur" présenté par l'accueil de jour de Liévin, lors de ses 20 ans en décembre 2014, un court métrage sur le Handicap positif présenté au Festival Croisy et réalisé par l'accueil de jour de Valenciennes et la délégation du Nord, une prestation d'Handi-Bollywood par la délégation du Nord et une prestation superbe et émouvante d'Handi-danse de salon de l'association « Danse qui veut » de Lille.

Les coulisses de l'Assemblée des deux départements

Les participants ont pu assister le 23 mai dernier à une prestation d'handidanse Indienne, une première à l'APF ! Ce projet a été un travail d'équipe entre délégation et établissements, salariés, adhérents, usagers et bénévoles : Un exemple concret de projet commun !

Afin de croiser la technique de la danse indienne et celle de l'Handidanse, l'Association « Danse qui veut » portée par Cathy et Gaml, a prodigué ses conseils techniques afin de manœuvrer les fauteuils avec grâce et esthétique.

Audrey, en service civique à la délégation, a mis ses talents artistiques au service de ce projet en imaginant et concevant des décors accrochés aux fauteuils qui ont été réalisés ensuite en atelier à la Délégation et dans les accueils de jour de Liévin et de Villeneuve d'Ascq.

Gwen, Caroline et Clémence, nos danseuses ont répété avec sérieux et dans la bonne humeur en compagnie d'Elise et Cécile, danseuses indiennes. Une expédition au marché de Wazemmes leur a permis de dénicher de superbes tissus qui ont ensuite été transformés par Patricia en magnifiques costumes.

Julie et Elvis ont apporté leur touche finale en portant le jour J sur leur fauteuil les décors indiens.

Dhanyavaad (merci en hindi) à tous pour toute cette dynamique et cet investissement autour de cette découverte culturelle artistique et colorée !



■ 11, 12, 13 mai : Les Rencontres Nationales Handidanse

« se sont tenues les 11, 12, 13 mai dernier à Cambrai. Plusieurs établissements de l'APF de la Région y ont participé comme le foyer « Les Salines » de Saint-Pol mais aussi : »



La Maison d'Accueil Spécialisé de Oignies :
Un cercle d'amitié, un trait d'union entre deux êtres
Quand l'expression artistique provoque l'admiration et l'émotion ...

Foyer Nœux les Mines
" ... de la joie à la nostalgie ...".
En effet, se donner en représentation et apprécier le spectacle de chacun est un moment émouvant et intense, une riche ex-

■ Grand Corps Malade, le parrain attentionné de la MAS de Oignies

Depuis l'ouverture de la MAS de Oignies début 2011 et sur l'impulsion d'une famille à l'initiative du projet MAS (M. et Mme PETIT), Grand Corps Malade a accepté d'en être le parrain. Chacun se souvient de ses propos marquants à l'occasion de l'inauguration de la MAS : « Le mot parrainage n'est pas anodin pour moi, il implique des responsabilités, de faire corps avec le projet. »

Il assume, il est vrai, son rôle avec beaucoup d'humanité, de conviction et de disponibilité. En effet, il ne manque pas de garder et d'enrichir le contact avec les résidents de la MAS à chaque fois que possible. Pour exemple, lors de son dernier concert à Lille, le 9 avril dernier, il a consacré une bonne heure de son temps, avant son show, aux résidents présents. La rencontre a été riche de contacts, d'échanges et d'émotion surtout quand tous ont pu constater que GCM se souvenait des prénoms des personnes déjà rencontrées. Il a pris soin de s'approcher de chacun, créant ainsi un instant plus intime, et d'échanger quelques mots très personnalisés qu'Alison, Claudine, Vincent, Bruno et Aurélien ne seront pas prêts d'oublier. Il a pris le temps de poser pour quelques photos avec ses « neveux » et de leur signer des autographes.

A la fin du concert, sous la standing ovation du public il a rendu hommage à la MAS de Oignies remerciant les membres, en citant chacun de leur prénom, d'avoir partagé ces instants de poésie qui resteront graver à tout jamais.

Sans le dévouement et l'engagement des professionnels de la MAS, ce parrainage ainsi que les contacts privilégiés qui en découlent n'auraient pu exister, vivre et progresser.

Merci Grand Corps Malade, Merci à la MAS de Oignies.

Une maman reconnaissante



■ **La loi Santé, qu'en est-il de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap ?**

Vous n'avez pas pu passer à coté : la loi Santé, tout comme la loi Macron pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, adoptée par l'assemblée Nationale le 14 avril dernier ont fait débat. Il faut dire que toute discussion ayant trait à notre système de protection sociale demeure un sujet délicat à aborder tant nous y sommes attachés. En quoi consiste cette loi ? La généralisation du tiers payant est la mesure phare de ce texte, mais d'autres mesures adoptées ont également leur importance : le droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer, la suppression du délai de réflexion pour l'IVG, la lutte contre les refus de soins notamment.

L'APF a soutenu cette loi. Ne pas payer sa consultation chez le médecin est bien entendu unesmeasure sociale forte. Là, vous n'avez plus à payer, la Caisse d'Assurance maladie et votre mutuelle complémentaire régleront cette consultation à hauteur de 70 et 30 %. Les personnes en situation de handicap, plus à même de dépenser considérablement en matière de santé ne peuvent qu'approuver cette mesure phare de la loi Touraine.

Le gouvernement veut étatiser le système de santé, un casse tête administratif ingérable, voilà les arguments que l'on retrouve le plus souvent. Or, en réalité, beaucoup de patients sont déjà dispensés du paiement de la consultation ; C'est le cas des bénéficiaires de la CMU, des patients atteints d'un handicap ou d'une pathologie lourde et qui sont en Affection Longue Durée (malheureusement certains médecins ne pratiquent pas dans ce cas l'exonération, quelle utilité d'être en ALD donc ?).

L'APF demande une amélioration de l'accès au soin, un parcours de santé global doit être mis en place, depuis le dépistage, l'aide quotidienne jusqu'aux soins et la prise en charge des maladies chroniques. Tout ceci à un coût, la Sécurité Sociale accepterait elle la prise en charge en totalité ? Il ne faut pas trop compter sur les mutuelles ; leur cible de clientèle demeure le quidam qui connaît des problèmes de santé périodique ; qui n'hésiteront pas à augmenter leur tarif. Donc, la prise en charge de l'handicap et des maladies chroniques incomberont à la Sécurité Sociale et en pleine période de restrictions financières, des choix seront fait.

Le problème de l'accessibilité est également mis en exergue : Combien de médecins, de kinésithérapeutes, dont le cabinet n'est pas aux normes, ce qui est le comble pour un corps dont la mission est de soigner les gens ! Pour le droit à l'oubli et la lutte contre le refus de soins, l'APF a obtenu satisfaction, ce qui est une bonne chose, comme quoi nos revendications sont écoutées.

On avance à petit pas, nous devons rester vigilant, il s'agit d'un chemin semé d'embûches, sensibles, beaucoup d'intérêts sont en jeu, or c'est une vrai question de société : souhaitons nous préserver notre modèle de santé qui, malgré ses ratés, demeure performant ou choisir la voie anglo-saxonne qui privilégie la mainmise du privé ? Imaginez vous la situation de devoir présenter votre carte d'assurance privée afin d'être soigné dans un hôpital ?

■ **Participez au Baromètre de la Compensation de l'APF**

Le Baromètre de la compensation APF – Faire Face est désormais ouvert :

Rendez-vous sur le site Internet : <http://compensationhandicap.fr>

Il a été conçu pour mesurer où l'on en est 10 ans après la création de la PCH et nourrir notre revendication sur la compensation.

Il s'agit d'un outil en ligne interactif et permanent de communication et de mesure de la qualité de la compensation.

Avec ce baromètre, VOUS, personnes concernées, êtes les actrices centrales de cette nouvelle campagne « Compensation ». De personnes évaluées, vous devenez évaluateuses !

Il suffit de se rendre sur le site : <http://compensationhandicap.fr>

Après inscription, un questionnaire est à remplir par les bénéficiaires de la PCH.

Les questions correspondent à 5 critères d'évaluation d'égale importance : Accueil – Information - Accompagnement / Evaluation des besoins / Délais d'instruction / Aides accordées / Gestion et suivi des aides.

Une fois le questionnaire rempli, la personne a accès à des résultats individuels, départementaux, nationaux. Elle peut les comparer, les partager, les imprimer.

A noter : tout le monde a accès aux résultats départementaux et nationaux.

Une communication « grand public » et une médiatisation des résultats sont prévues à l'automne.

Le succès repose sur le nombre de répondants !

N'hésitez pas à faire connaître ce site sur tous vos contacts !

■ Appel à participation sur l'autonomie

Le Conseil Général du Département du Pas-de-Calais met en place des groupes de réflexion sur la problématique de l'Autonomie. **Qui mieux que vous, pour évoquer les difficultés mais aussi les améliorations attendues en matière d'autonomie.**

9 groupes pour lesquels nous recherchons des adhérents pour représenter les personnes en situation de handicap ou être en binôme :

- Béthune-participation de Patrick LETELLIER : recherche binôme
- Arras-participation de Raymond QUESTE:
- Berck sur Mer-participation d'Emmanuelle DINNEQUIN
- Audomarois-participation de Jean-Maurice ALBAUT
- Lens/Liévin-participation de Juliette ROBIDET
- Hénin-Carvin
- Calais
- Boulogne
- Le Ternois

Cela vous tente, prévenez la délégation départementale APF -38 Rue Jeanne d'Arc à Arras, Tél : 03.21.57.19.68, mail : dd.62@apf.asso.fr

Une rentrée sur les Chapeaux de roue

■ Handidon : 1er septembre-1er décembre



Dès septembre, comme en 2014, vous serez sollicité pour nous aider à réussir la campagne Handidon. En effet, cette opération de collecte est importante pour permettre à l'APF de poursuivre ses missions de revendication, de représentation auprès de l'Etat et des collectivités, ses activités de loisirs que les antennes aux quatre coins du département vous proposent toute l'année. Nous avons donc chacun notre petit rôle à jouer dans la réussite de la collecte !

■ 11, 12, 13 septembre : Rencontres Nationales Jeunes

Les 11-12 et 13 septembre 2015, l'APF organise ses Rencontres jeunesse à Dijon.

Ces rencontres seront l'occasion, pour l'APF, de montrer ce qui est fait par, ou pour, les jeunes et de mieux cerner leurs attentes...

Les moins de 30 ans sont nombreux à l'APF : dans les délégations, dans les structures médico-sociales, à APF Evasion, en tant qu'usagers, adhérents, bénévoles, salariés, volontaires... en situation de handicap ou pas !

Une équipe d'ambassadeurs de la Région Nord pas de Calais y sera pour porter haut et fort nos couleurs et se faire l'écho de plusieurs initiatives de choc : Théâtre, handidanse indienne, court métrage, séjour...

Ce rendez-vous est une étape importante pour animer la dynamique jeunesse à l'APF. Ainsi les équipes d'ambassadeurs des régions participeront également à la construction du projet jeunesse de l'APF.



CARNET DE FAMILLE

DECES

16-03-2015 : Thomas LEFEBVRE, éducateur spécialisé au SAVS de LIEVIN, adhérent à l'APF

06-05-2015 : Paul BOULINIER, ancien Président de l'Association âgé de 89 ans

Raymond ANDRIEUX, adhérent de l'APF

Petit mot de Marie-Jeanne Pruvost :

Rémon,

Comme beaucoup de Berchois, nous garderons de toi le souvenir du « marcheur au béret rouge » qui cherchait et aimait surtout le contact humain.

Des amis, tu en avais!

Tu étais toujours prêt à participer à toute manifestation, à aider avec gentillesse, à ta façon, selon ton tempérament.

Mais nous sommes tous différents.

...C'est ainsi!...

Le n°16 rue du Grand Hôtel, tu connaissais! Combien de fois as-tu frappé à nos portes? Ton regard anxieux, ou souriant, nous faisait comprendre tout de suite le pourquoi de ta visite. Un interlocuteur, devant toi ou au téléphone, tu en avais besoin! Une réponse à tes questions te rassurait. Tes mercis pleuvaient!

Des vie tu en a sauvé!

Donneur de sang fidèle et dévoué, tu as été honoré de la médaille d'argent et de la médaille d'or.

Tu peux partir en paix.

Adieu Rémon et Merci

Nous présentons nos sincères condoléances

AGENDA

Juillet :

20/07 : fin du délai de contestation CAPFD

22/07 : sortie à Loisinord Noeux les Mines -groupe créatif Béthune

Août :

12/08 : Sortie à St Valérie en Caux-groupe créatif Béthune

19/08 : Sortie à Stella Place-groupe créatif Béthune

26/08 : Sortie au Parc des Cyttises à Lens – Groupe de Béthune

Septembre :

1/09 au 1/12 : Campagne Nationale Handidon

5/09 : Fête de lancement de l'année au Centre Social Arras Ouest

5/09 : Forum des associations à Béthune

8/09 : Reprise du Groupe Créatif d'Arras

11, 12 et 13/09 : Les Rencontres Jeunesse à Dijon

13/09 : Forum des associations à Arras

19/09 : Fête de la Famille avec l'UDAF62 à Bagatelle

22/09 Sortie au Château de Versaille – Groupe d'Arras

26/09 : Conseil d'Administration APF donne délégation à chaque membre du CAPFD

Du 28/09 au 5/10 (date à déterminer) : CAPFD élit son représentant et son suppléant

Octobre :

6/10 : Groupe créatif Arras

10/10 : Vente à Leclerc Noeux-les-Mines –Groupe de Béthune

20/10 : Groupe créatif Arras

24/10 : Conseil d'Administration APF valide le représentant et le suppléant du CAPFD

30 et 31/10 : vente à Auchan Longuenesse-Groupe de St Omer

Novembre :

3/11 : Groupe créatif Arras

14/11 : Conférence débat sport et accessibilité « Dans et autour des installations sportives » à Sangatte de 9h à 13h

17/11 : Groupe créatif Arras

Décembre :

1/12 : Repas fin d'année groupe d'Arras

15/12 : Repas fin d'année groupe de Béthune

19/12 : vente à Leclerc Noeux-les-Mines-Groupe de Béthune

Village Répit Famille :

L'aïdant et la personne accompagnée sont accueillis ensemble en vacances de manière différenciée. On répond ainsi aux besoins essentiels des familles :

se décharger pour souffler : l'accompagnant se repose en toute sérénité alors même que l'accueil temporaire Trois villages vous accueillent : en Touraine, dans le Maine-et-Loire, dans le Jura

Information : <http://www.vrf.fr> ou 05 57 885 885 ou contact@vrf.fr

**OPTION 1 : ADHESION + ABONNEMENT**

Oui, j'adhère pour 1 an à l'APF et je m'abonne à Faire Face 47 €

OPTION 2 ADHESION SEULE

Oui, j'adhère pour un an à l'APF 25 €

OPTION 3 ABONNEMENT SEUL

Oui, je m'abonne seulement à Faire Face 33 €

OPTION 4 ADHESION FAMILIALE

Oui, nous adhérons pour 1 an à l'APF (2 personnes : 40€, 3 personnes : 45€, 4 personnes : 60€))

Je fais plus pour l'APF

En faisant un don complémentaire

Je verse la somme de €

ADHEREZ A L'APF

Soutenez-là, elle vous soutient !

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Ci-joint mon règlement par

- chèque bancaire
 chèque postal

D'un montant de €

*A l'ordre de l'Association des Paralysés de France***ADHESION GRATUITE POUR LES JEUNES**

Cette campagne est destinée à toute personne entre 18 et 25 ans et qui n'a jamais été adhérente les années précédentes. L'APF lui offre une 1ère adhésion gratuite et sans engagement de sa part accompagnée d'un abonnement exceptionnel d'un an au magazine mensuel Faire Face au prix spécial de 5 € (soit 11 numéros par an).

- Oui, j'adhère gratuitement pour un an à l'APF
 Oui, je m'abonne à Faire Face pour le prix exceptionnel de 5 €

Comité de rédaction

Bénédicte LECLERCQ

Séverine VANTOUROUX

Cécile DURIEZ

Conception et mise en page

Cécile DURIEZ

**RAPPEL**

Pour aider à rendre notre « **ZOOM** » plus attrayant, sans pour autant qu'il nous coûte trop cher, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse e-mail. Vous le recevrez ainsi directement chez vous sans envoi

POUR TOUT SAVOIR SUR NOS ACTIVITES, CONTACTEZ-NOUS
Notre action se fait jour après jour, pour vous, mais surtout avec vous !